

1998

### *Valeur de l'échange et puits sans fond*

Rappel de l'intitulé : "Valeur de l'échange et puits sans fond. Quelle valeur attribuer aux échanges ? Puits sans fond ou corne d'abondance : bienfaits et perversions. "

Nous nous sommes retrouvés une quinzaine à discuter sur le sujet dans un groupe à géométrie variable dont la majorité des participants est restée constante. Un président de séance a été désigné qui sera chargé de donner la parole dans l'ordre où elle aura été demandée. Cette règle, qui sera respectée, a contribué à la tenue du débat. Je vais en rapporter le contenu en l'organisant autour de deux grands axes, dans deux parties distinctes.

1. la discussion sur les valeurs et la mise à jour des idées force qui se sont dégagées au cours de cet échange, parfois vif, mais toujours démocratique, chacun ayant pu s'exprimer.
  2. l'exposé des pratiques (forcément basées sur les valeurs définies précédemment).
- Je tenterai ensuite de conclure dans le style bilan et perspectives...

#### 1. Relevé des idées force concernant les valeurs

- En premier lieu, a été relevée la contradiction entre le souci de vouloir, au plus près, évaluer un bien ou un service, ...et le fait que nous clamions haut et fort que le plus important, c'est le fait d'échanger. Valeur du bien ? Valeur du lien ?
- Comment évaluer un bien ou un service ? à prix fixe ? à prix modulable ? Sachons réintroduire la notion de "marchandage" trop souvent connotée péjorativement. Nous oublions que le fait de marchander crée déjà un lien entre les deux parties puisque les approches successives permettent de cerner les besoins réciproques.

• Que faut-il prendre en compte pour évaluer un bien ou un service ? Le critère de pénibilité (quand il s'agit d'un service) ? Le critère de valeur affective (quand il s'agit d'un bien) ? valeur affective par rapport à l'objet ou par rapport à celui qui le désire. Le critère de la richesse du demandeur ? Serons-nous tentés de demander plus à celui qui est riche ?

La piste pénibilité semble émerger, encore que cette notion soit variable selon les sujets : ce qui est pénible pour l'un, faire la cuisine, par exemple, peut être un plaisir pour l'autre. Mais nous sommes tous d'accord pour reconnaître que la pénibilité de certaines tâches s'impose à tout le monde ! Il peut, il doit y avoir, toujours, une entente préalable possible.

• Une intervenante de Toulouse fait remarquer que dans les réseaux d'échanges de savoirs, la dimension plaisir était davantage prise en compte, qu'elle ne lui a semblé être dans les s.e.l., qui, eux, introduisent la notion de nécessité et/ou utilité du service à rendre.

• Les faits démontrent qu'on établit plus ou moins consciemment la parité entre l'unité de valeur s.e.l. et le franc...ou encore, qu'on évalue en heure de travail.

Dans la réalité, chacun fait son prix, peu importe...du moment qu'on tombe d'accord. Les prunes seront vendues à 15 cocagnes à l'un...et peut-être 5 à l'autre. Nous ne sommes pas à super-U

• Il arrive même qu'on ne comptabilise plus. Quand l'habitude de l'échange s'instaure et que le plaisir est de plus en plus vif. La trace de l'échange disparaît de la comptabilité...mais demeure dans les cœurs !

Mais à l'inverse, il peut arriver que pour débrayer du système social habituel, pour casse la parité unité de valeur/franc, une action symbolique soit menée selon laquelle un bien ou un service sera immodérément évalué.

Et là, je ne résiste pas à l'envie de vous raconter une très courte histoire en forme de blague qui illustre parfaitement le propos : M. Dupond est le propriétaire d'un horrible chien dont tout le monde se moque...mais lui, prétend que ce chien a une grande valeur : 10000 francs et qu'il peut le vendre à ce prix le jour où il le décidera. Deux semaines passent et M. Dupond revient sans son chien. Ses amis l'interrogent, goguenards : " alors, ton sale klébard ? tu l'as enfin vendu ? " Bien oui. " 10000f. ? " Bien sûr...comme je l'avais dit : contre 2 chats de 5000 francs ! !

Dans la foulée, notre ami italien fait remarquer que la monnaie locale peut avoir une double mission :

1. donner une valeur à la chose
2. donner une valeur à l'échange.

Et là, on entre dans une autre dimension et l'on se met à l'abri de certaines attaques de l'Etat.

• La monnaie locale DOIT CIRCULER elle ne doit pas être capitalisée...Certains avancent même l'idée qu'elle devrait être fondante. ...faut-il alors avoir un comptable, ou un compteur ?

• Les échanges sont le support et/ou l'expression de la solidarité (Pierre, sel solidarité de Strasbourg)

• Tout n'est pas quantifiable : la qualité d'une écoute, une parole réconfortante, un brin d'humour, une certaine forme de complicité, ont-ils un prix ? (Mylène)

• Mais que faire quand il y a un besoin réel et urgent d'argent, d'espèces débouchantes : payer une assurance voiture par exemple.

Un échange assez vif s'ensuit :

chacun doit trouver ses limites, ses réponses, à son questionnement, disent les uns  
le problème reste posé pour déterminer ce qui est bon dans son principe, répondent les autres

La pratique des s.e.l. peut permettre de trouver (ou retrouver) une identité car elle peut être valorisante (Saïd de Strasbourg)

- Ce qui est enthousiasmant, c'est de voir réintroduit le principe d'égalité dans l'échange. Sus au paternalisme.

## 2. Repérage des pratiques locales

a. En ce qui concerne le démarrage et le fonctionnement d'un compte.

- A Dijon, Sophie nous parle de son s.e.l. (150 adhérents, vieux de 18 mois) : on n'y échange que des services. 1heure = 20 grains ; ou des produits sans valeur marchande, qui n'ont pas été achetés auparavant, qui ont été faits main. Tout le reste entre dans les catégories : prêt ou don (je te prête ma perceuse, je te donne mon vélo du grenier)...et le covoiturage ? demande un participant. Ca se règle en francs. Nous achetons tous l'essence à la pompe.

- Pas de puits sans fond, ni de corne d'abondance. La RIGUEUR. De plus, les débits et les crédits sont limités : 600 grains = 30 heures.

Ici, on démarre avec une dette qu'il faut remonter, combler. Ca met la pression...mais ça peut avoir un effet psychologique désastreux.

- Là, on part avec le compteur à zéro.

- Ailleurs, enfin, on débute avec un avoir, un crédit d'accueil, ou encore, on dispose, en certaines occasions (Noël, braderie de printemps...) d'un crédit exceptionnel qui permet d'amorcer la pompe de l'échange. Et ça marche ! Ca suscite l'enthousiasme. Ca crée des conditions favorables à la convivialité car ça revêt un caractère ludique. Les échanges s'en trouvent multipliés et créent du lien sans pousser à la consommation pour autant. C'est la notion de corne d'abondance.

Certains introduisent une légère restriction à ce type de pratique, en rendant ce crédit soluble...quoi de plus naturel pour un grain de sel ?

b. En ce qui concerne la " rétribution " de ceux qui font fonctionner la machine : écrivent et éditent le journal, tiennent les comptes, etc..

2 pratiques sont en cours :

- Soit un prélèvement fixe sur l'avoir de chacun ou encore un % sur chaque échange réalisé, est effectué.
- Soit est attribué un certain nombre d'unités que les membres qui en bénéficient auront pour mission de réinjecter dans le système. C'est la notion de puits sans fond préconisée par Daniel dans les Pyrénées Orientales. Ils expérimentent pour voir où ça mène.

A ce propos, Jean-Luc se dit " horrifié " (sic) par une telle pratique. Dans quelle association, dit-il, a-t-on vu des bénévoles rétribués ?

Il lui est répondu : là, il y échange de services : sa compétence (ex :éditer le journal) contre autre chose, des cours de guitare, ou une coupe de cheveux...qu'il pourra acquérir contre les unités de valeur gagnées...et, de surcroît, le " bénévole ", ainsi dédommagé en monnaie locale, n'aura pas la tentation de se payer en pouvoir de décision unilatérale, par exemple.

L'important, c'est que les unités de monnaie locale introduites dans le système correspondent à une véritable richesse de biens, de services, de compétences.

Question technique : Pour gérer cette circulation de " richesses ", faut-il une comptabilité centrale, ou une compta décentralisée ? (cf la feuille de richesse de Daniel)

Notre ami italien évoque dans la foulée la création d'un compte de richesses commun qui peut être alimenté par exemple par le fait qu'un danseuse qui propose un stage à 8 participants ; chaque participant payera son heure, tandis que la danseuse sera rétribuée pour une seule heure. Les 7 autres allant dans le " pot " ! Par ailleurs, il introduit une idée originale selon laquelle celui qui bénéficie d'un service peut accorder de façon toute subjective à celui qui l'offre, une prime variable en fonction du plaisir éprouvé, en fonction de la qualité du lien établi. Cette prime est, bien sûr, indépendante du prix sur lequel les deux parties étaient tombées d'accord dès le départ. Ce procédé original ne participerait-il pas à revaloriser les personnes qui se sous-estiment ?

Les profiteurs sont vite repérés et facilement exclus de l'échange.

- Ici, les termes d'incitation, de gratitude, gênent ; nous sommes des adultes ! est-il précisé.
- Là, on parle de joie, de fête, d'ouverture et non d'effort : plus on est riche, plus on est heureux, et plus on a envie de donner, et la feuille de richesses partagées circule.

Pointent donc ici et là des notions...oserais-je le mot ? des notions de morale.

Allons-nous fonctionner sur le principe de réalité ou sur le principe de plaisir ?

Allons-nous mettre l'accent sur la RIGUEUR ou sur la SOUPLESSE ?

Certes, il y a des avantages et des inconvénients dans chaque mode de fonctionnement.

Mais, ne sommes-nous pas justement, dans notre diversité, un laboratoire d'idées, un champ d'expériences nouvelles qui ne demandent qu'à être mises en commun pour être comparées, analysées dans leurs réussites et leurs échecs, puis reprises modifiées, ajustées par d'autres. Chaque s.e.l. a son autonomie, précise François du s.e.l. de Cocagne, qui a déjà beaucoup écrit

sur le sujet. Il nous propose une série de questions à nous poser pour tenter d'évaluer ce qui a marché ou non, parmi les expériences mises en place.

En quels termes allons-nous évaluer ces expériences ?

En termes de richesses de biens ? richesses d'échanges ?

En termes de bonheur ? Est-on plus heureux quand on participe à un s.e.l. ?...mais, chacun a sa propre idée du bonheur !

Avec quels outils de mesure pouvons-nous évaluer le succès ou l'échec de telle ou telle expérience ?

Réponse : en collectant auprès des adhérents qui accepteraient de participer à cette enquête, les réponses de type " un peu ", " beaucoup ", " pas du tout ", à des questions du genre : en mettant en place telle ou telle pratique, avez-vous élargi la palette des échanges ? telle innovation a-t-elle renforcé le sentiment d'appartenance ? La réciprocité différée invite-t-elle à cultiver la confiance ? A-t-on réduit la peur de l'autre ? A-t-on renforcé sa propre confiance en soi ? A-t-on déclenché la parole ? A-t-on su faire émerger ses propres désirs ou besoins ?

Mais, ceci étant posé...

Comment mesurer ce qui est de l'ordre de l'ETRE, de l'AME, et non plus de l'AVOIR ?

Nous pointons là une tension dialectique dans le domaine culturel. En effet, de deux choses l'une :

ou bien on suppose que l'abondance va donner envie d'aller vers l'autre et d'échanger. ou

bien, on suppose que la pénurie, la nécessité de l'effort, obligeront à le faire.

Or, notre société actuelle est bien trop marquée par l'idée du PROFIT. C'est ce que l'esprit du s.e.l. souhaite casser : c'est la quantité des heures disponibles données aux autres qui fait la qualité, la richesse d'un s.e.l. (François Terris)

### Conclusion

Toutes ces pratiques répertoriées dont nous avons essayé de cerner les contours en tentant d'en évaluer les avantages et les inconvénients ne constituent-elles pas, de toutes manières, un embryon de réponse alternative à une société essentiellement basée sur le profit et qui génère d'autant plus d'exclus qu'elle est capable de fournir des biens de consommation !

Cette réponse alternative reste à évaluer pour notre prochaine rencontre, avec une méthodologie et les outils que François Plassard a suggérés.

Rédigé pour le groupe par Elza, s.e.l. de Cogne

---

## 1999

### FIXATION ET EVALUATION DE LA VALEUR D'ECHANGE DANS UN S.E.L

" La valeur d'échange dans un SEL "

*Ce rapport SGD (sans garantie du groupe) a été commis par Jean-Paul (B.E.L.L.E. de Gap).*

Plutôt que de désigner une personne chargée de balayer en quelques minutes le champ des questions pour introduire le débat, nous avons décidé de faire le tour du cercle des participants à l'atelier, une quarantaine de personnes, afin que chacune se présente, exprime succinctement les raisons de sa participation à cet atelier, ses questions, ses attentes et ce qu'il peut et veut y apporter. Après ce tour rapide le débat s'est instauré.

Ce compte-rendu reprend ce plan en deux parties, mais l'ordre des sujets abordés a été modifié .

#### **Relevé du tour de cercle :**

-J'aimerais comprendre la notion de " valeur ", si elle existe...

-Savoir s'il est possible de faire des échanges sans s'embêter avec une comptabilité en grains.

- De nombreux participants veulent discuter du bien-fondé, des avantages et des inconvénients de la règle adoptée en certains SEL : 1 heure = 1 heure et comparer les vécus des SEL en ce domaine, sachant que des adhérents désirent être

libres de fixer la valeur de leurs échanges.

-Certains adhérents ont besoin de l'outil monnaie ; d'autre pas . Peut-on concilier les désirs, les besoins, la liberté de chaque adhérent et la nécessité d'une cohérence interne à chacun de nos SEL ?

-On constate souvent qu'en fonction de leur ancienneté, les adhérents passent de la valeur marchande traduite en monnaie locale à la valeur relative (besoin, usage, plaisir ou pénibilité) puis à une simple mémoire d'échange et parfois même au don. Le don , les services bénévoles : oui, non ? avantages, inconvénients ?

#### **Débat :**

Souvent, dit un participant, je pratique le troc et ne tiens aucun compte de la valeur marchande.

Je considère uniquement mes besoins, mon usage.

Certains participants affirment que la règle 1 heure = 1 heure permet de souligner et de développer l'égalité entre les adhérents et de favoriser de nouvelles relations sociales ; mais selon d'autres elle est parfois ambiguë : une heure de garde d'un enfant qui dort, une heure qui demande un gros

investissement en énergie personnelle, une heure à mener une activité que je considère comme ludique, une heure de tel individu rapide et efficace, une heure de débutant très lent... ces heures sont elles " égales " ? Pour les services, on arrive encore à s'entendre, mais pour les objets manufacturés ou les créations artistiques, une aquarelle ou une sculpture par exemple, il faut chercher autre chose que l'étalon heure. Certains tiennent à fixer ensemble la valeur, de gré à gré. N'oublions pas que la compétence, la qualité et la rapidité d'exécution engendrent un accroissement de la valeur de l'heure. D'autres affirment, et ce n'est pas contradictoire avec le gré à gré, qu'il est bon de définir la valeur d'un service de manière inversement proportionnelle au plaisir que l'on prend à le rendre : " Je prends un grand plaisir à échanger mes connaissances et ma pratique musicale, donc je demande très peu de grains de SEL à qui je fournis ce service ". " Je considère comme pénible et peu agréable de réaliser telle tâche, donc je propose beaucoup de grains de SEL à celui qui la réalisera ".

Toute valeur est relative. Le temps, le lieu, les personnes différentes sont quelques uns des paramètres qui la définissent. Lorsqu'il y a échange évalué en grains de SEL, il faut bien s'entendre au préalable sur toutes les conditions de cet échange.

Un parallélisme peut être établi entre les modes de règlement des échanges et la devise de la république : liberté <==> échange de gré à gré, sans aucune contrainte

égalité <==> 1 heure = 1

heure fraternité <==> don

Trop d'égalité, affirment certains, tue la fraternité.

Abandonner l'estimation de la valeur des services rendus, abandonner toute comptabilité, qu'elle soit centralisée ou décentralisée, cela présente de graves inconvénients :

fraternité limitée au copains, donc difficulté d'intégration des nouveaux membres, naissance d'une dette, d'où relation parfois malsaine....

Le don, affirment les sociologues, est un poison. L'antidote, pour celui qui reçoit, c'est de donner à son tour. La relation binaire, c'est l'équilibre, l'immobilisme, la mort . La relation ternaire (dans l'échange en sel, le troisième pôle est le groupe SEL) c'est le déséquilibre dynamique, le mouvement, la vie.

Lorsqu'il n'y a pas de comptabilité, ni centralisée ni décentralisée, lorsqu'il n'y a pas évaluation des services rendus, ce n'est pas un SEL, dit l'un de nous. Un SEL, c'est....

J'aimerais que l'on évite de dire " un SEL c'est... ", " le SEL doit... ", que l'on évite tout discours normalisateur, réplique une participante de l'atelier.

### **Conclusion ?**

En quatre minutes, il était impossible de faire un compte-rendu détaillé. De plus la diversité et l'autonomie revendiquées, effectives et bénéfiques de nos SEL nous interdit de faire une synthèse et de tirer des conclusions.

### **LIMITATION DES COMPTES EN + ET EN -**

*par Jean ROCHERON - REEL Perpignan (04 68 29 42 63)*

Tous les S.E.L semblent partager le besoin d'avoir une idée assez précise de ce qui se passe dans les transactions des adhérents. Certains ayant un souci marqué pour l'équilibre des comptes, d'autres non. Il existe toute une panoplie de trucs et de systèmes plus ou moins efficaces pour arriver à l'équilibre ou à éviter les dérives.

On arrive toutefois à l'idée que la seule chose qui fonctionne réellement est l'éthique personnelle de chacun et que les manquements aux règles établies sont difficiles à pénaliser . On doit se rendre à l'évidence que la confiance et l'ingrédient de base du S.E.L.

Par ailleurs, les conduites déviantes voire perverses sont statistiquement très rares. Est-il alors nécessaire de leur donner de l'importance en essayant de les prévenir?

Sur les neuf SEL présents à l'atelier, 2 n'ont pas de limite au débit ni au crédit. 2 sont à - 3000, 2 à -3000,+ 3.000,1 à moins 2000 et plus 2000. Un ne se pose pas la question et un demande un service de quatre heures aux nouveaux adhérents pour faire des tâches de base pour faire fonctionner un S.E.L.

(bulletin, téléphone, permanence, accueil etc.)

### **- EQUILIBRE DES COMPTES (compte zero ou puits sans fond)**

*par Jean ROCHERON - REEL Perpignan (04 68 29 42*

63)

### **Puits sans fond**

Cette appellation est généralement utilisée par les détracteurs du concept alors que ses partisans l'appellent la corne d'abondance.

Ceux qui l'utilisent en sont satisfaits et ceux qui ne l'utilisent pas également. C'est un système établi en grande partie en réaction au système bancaire dominant et ses contraintes: découverts, agios, difficultés à avoir du crédit, interdiction bancaire etc.

Au départ très critiqué, il voit ses supporters augmenter au fil des ans. Ceci montre la lenteur avec laquelle le groupe est capable de changer ses concept de base de fonctionnement. Les S.E.L. qui peuvent, grâce à cette idée, offrir un crédit aux nouveaux adhérents (+/- 500 unités) ne fonctionnent pas forcément mieux que les autres. Pourtant, une allocation de 200 grains à tous à Noël a fait presque doubler les volumes des échanges dans un S.E.L.

Et quoi qu'il en soit, gardons-nous bien de rechercher et d'établir des modèles reproductibles car les S.E.L y perdraient beaucoup de leur dynamisme et de leurs facultés d'innover.

---

## **2000**

### **valeur de l'échange**

#### **Date de l'atelier :**

Jeudi 24/08/2000 - Matin

#### **Animateur :**

Claude - Les Néfliers (31)

#### **Rapporteur :**

Bruno - Sel 93 Banlieue Nord

Le but de cet atelier est de définir le contenu des échanges au sein des SELs, et leur mode de mesure.

**Le SEL doit tendre à maintenir la parité à zéro de l'ensemble des comptes, et pour cela amener chaque membre à tenir compte des autres. Dans certains SEL (SEL de Saint-Quentin en Yvelines, SEL de Seine-Saint-Denis), on utilise une monnaie fondante, dans laquelle les soldes positifs des membres sont régulièrement diminués, afin de stimuler les échanges en encourageant les demandes.**

On peut évaluer les échanges par leur nombre et leur qualité, plutôt que par la valeur des biens et services échangés. Cependant, la qualité est une valeur subjective, difficile à mesurer. D'autre

part, la valeur des échanges peut prendre en compte les dépenses induites (ex : prix de l'essence dans le covoiturage), et les risques pris (ex : prêt de matériel), ainsi que l'activité induite avant (ex : préparation culinaire) et après (ex : lavage après travail salissant).

Le SEL ne doit exclure personne, et permettre à chacun de se sentir bien. Par ailleurs, on doit éviter les abus, comme les adhérents toujours demandeurs, et ne tenant pas compte des contraintes des autres. C'est un des rôles du Conseil d'animation, en plus de la stimulation des échanges. Le SEL doit permettre d'atteindre de nouvelles valeurs, en faisant de l'activité échangée une source de lien social. Il permet de valoriser un objet qui ne sert plus à une personne, en l'offrant à une autre qui en a besoin.

Un autre but du SEL est de sortir de la logique de la société actuelle, où le travail est inégalement rétribué selon les personnes. Le SEL doit être un moyen d'échange, et non un gagne-pain. Il ne faut pas comparer le SEL à un marché, puisque son but est de permettre l'accès aux biens et services de personnes qui ne peuvent y accéder par le marché. Dans le commerce, on va acheter le produit le moins cher, alors que dans le SEL on prend en compte la relation entre personnes lors de l'échange.

**En Italie existe la " Banque du temps ". Les services et les produits faits par les adhérents sont évalués selon le temps de travail (l'heure de vie) qui leur est consacré, quelle que soit sa nature. Lorsqu'une personne offre un service à plusieurs autres à la fois, la valeur de celui-ci est évaluée par le temps qui lui est consacré, et est répartie entre les bénéficiaires. Dans les SRI (systèmes de réciprocité indirecte), équivalents italiens des SEL, l'émotion ressentie lors de l'échange peut lui donner une valeur supplémentaire. L'unité d'échange a été liée successivement à la monnaie, à la valeur d'usage, au temps, et enfin à la valeur affective de l'échange**

### **monnaie fondante**

#### **Date de l'atelier :**

Vendredi 25/08/2000 - Matin

#### **Animateur :**

Armand -

Sel St Quentin en Yvelines (78)

#### **Rapporteurs :**

Intervenant : Armand TARDELLA, responsable du sel de St Quentin en Yvelines, fondateur d'un Habitat Groupé Autogéré, en recherche entre autres, pour une banque centrale européenne à monnaie fondante.

**Environnement : 20 personnes présentes + équipe de télé d'Emmanuel LABORIE (réalisateur) pour une série diffusée en 2001 sur la 5, actuellement intitulée " S'en sortir autrement "**

**Fonctionnement du Sel de St Quentin :**

Jusqu'à décembre 96, le prélèvement d'une cotisation annuelle en pavés alimentait le compte commun. (Il n'y a pas de règle établie concernant les soldes négatifs. Ces questions se discutent au cas par cas). L'expérience a montré des inhibitions chez les adhérents qui n'osaient plus échanger lorsque leur solde était négatif. Pour y palier, Armand a proposé le système suivant en janvier 97 :

- Versement à chacun de 1.000 pavés (ce qui impliqua un solde négatif de 100.000 pavés du compte commun)
- Prélèvement mensuel de 3% sur les solde positif à titre de cotisation solidaire pour alimenter le compte commun en remplacement de la cotisation annuelle.

Au bout d'un an, les inhibitions avaient largement diminué et le volume d'échanges s'est trouvé multiplié par 3.5 ( Résultat durable à ce jour).

D'après Armand, l'impulsion dans les échanges vient du versement des 1.000 pavés et l'entretien de la dynamique du système est assurée par le prélèvement des 3%.

En terme d'éthique, c'est l'avoir qui est taxé et non pas la transaction.

Cela n'attente pas à la liberté d'action puisqu'il reste possible de s'organiser dans le temps.

Les pavés ainsi collectés ont servi pour l'instant à :

3. rémunérer les travaux de fonctionnement du sel
4. des projets communs.

Nous avons perçu dans l'exposé que ces mesures ont permis de concrétiser davantage l'implication individuelle dans le bien collectif. Cela incite les gens à ne pas thésauriser et à échelonner les paiements des grosses transactions ( Picsou aurait été très malheureux dans un pareil système !).

Suite à cet exposé, il a été évoqué différentes solutions à l'immobilisme des unités dans un SEL par exemple à Nantes, une somme est allouée à tous les membres tous les mois, ce qui n'est pas dépensé est détruit.

**A Paris, une caisse de solidarité est à l'étude.**

---

## 2001

### **Compte rendu de l'atelier « l'évaluation de la valeur des échanges par le temps »**

Suite à un tour de table de présentation, on constate que la règle « une heure = 60 unités » est communément admise comme principe. Deux SEL l'appliquent de manière stricte, ce qui nécessite un contrôle des échanges faits.

La plupart admettent des disparités de taux horaires avec une limitation de l'écart entre maximum et minimum. Deux ou trois SEL pratiquent « le gré à gré » total en admettant que l'on puisse tenir compte de la formation, des études, de la pénibilité, de la responsabilité, mais aussi du plaisir, de la qualité relationnelle de l'échange, de l'émotion...

### **Les expériences**

Des expériences à l'étranger sont évoquées, où le temps est vraiment l'unité d'échange :

- Les Banques du Temps en Italie en collaboration avec les collectivités locales
- Les Time Dollars : billets dont la valeur est exprimée en heures, demi-heures, quarts d'heures
- Les Ithaca Hours : billets en heures acceptés par les commerçants
- A New York un service de soins aux personnes âgées fournit une créance aux membres intervenant sur leurs besoins de santé futurs.

En France la mairie de Paris a fait un projet de Bureau du Temps.

Un participant nous communique une étude d'un architecte américain qui propose de rapprocher la notion de « coût d'un habitat digne » à la notion « d'organisation de la vie d'un individu » basée sur un crédit temps. (documentation complète disponible sur le site de Sélidaire).

### **Le débat d'idées**

Le débat s'engage. Les idées suivantes sont émises :

- L'unité Temps évite la relation avec le franc.
- L'unité Temps peut favoriser les échanges intersel.
- L'unité Temps est une étape vers une économie de don.
- L'unité Temps est un projet politique.
- « Une heure = une heure », fait fuir les professionnels « à haute valeur ajoutée ».
- « Une heure = une heure » est contourné par une « surfacturation d'heure ».
- Quelle que soit l'unité choisie, c'est la dynamique du groupe qui constitue la garantie de la valeur d'échange.
- « Une heure = une heure », c'est de « l'égalitarisme », le « gré à gré », c'est du « libéralisme ».
- La valeur doit être exprimée en termes de « besoins ».
- La valeur doit tenir compte de la solidarité.
- Le temps est donné de manière égale à tout être humain.
- Le besoin de confiance.
- La pénibilité du service rendu est un critère important.
- Notion de cadeau et d'autres échelles de valeur.
- Le SEL, lieu d'expérimentation et école de citoyenneté.
- Offres « coups de main ponctuels et gratuits » ou « partenariat » où les échanges se font sans échanges d'unités.
- On peut ne pas contrôler les valeurs d'échange, car on constate une auto régulation des dérives.
- Privilégier la voie « temps », plutôt que la voie « monnaie ».
- Valeur en fonction du relationnel en privilégiant l'aspect qualitatif plutôt que quantitatif.
- Pourquoi ne pas utiliser deux unités : une unité temps et une unité monétaire ?
- C'est ce que faisaient nos grands-parents ! Pourquoi est-ce si difficile dans les SEL ?
- Faut-il « être respectueux de l'autre hors du système » ou « se contenter de créer de créer de la monnaie » ?
- Si nous reproduisons dans le SEL nos comportements de la vie courante, nous ne pouvons pas être équitables, ni solidaires.

### **Les témoignages**

Plusieurs témoignages sont apportés :

- J'ai fait une ballade avec une personne qui souhaitait acquérir un piano, mais n'avait pas assez d'unités. Au cours de cette ballade, cette personne m'a raconté une très belle histoire. J'en ai été si contente que je lui ai fait un cadeau de 1.000 unités pour qu'elle acquière ce piano.
- Dans notre SEL un adhérent a subi l'incendie de son camping-car. En très peu de temps il a reçu tout le nécessaire pour en réaménager un autre. Chacun a participé à sa manière : argent, unités, produits donnés. Cela a été un grand élan de générosité.
- On a beau fixer comme référence « une heure = une heure », on voit des offres et des échanges, où une heure vaut 200 ou 300 unités. Que faire ?
- Quand nous constatons des dérives, par rapport à « une heure = 60 unités », nous organisons une soirée-débat sur ce thème. Y vient qui veut, un compte rendu est fait dans le bulletin. Chacun en tire ce qu'il en veut, mais c'est un moyen de faire prendre conscience sans faire d'autoritarisme.
- Dans notre SEL nous échangeons surtout de la bouffe, alors l'équilibre et les valeurs de références sont facilement respectés.

### **Tentative de conclusion**

Comme conclusion une notion est proposée.

« Dans le SEL, lorsque je réalise un travail d'une heure pour un autre, c'est une heure de ma vie que j'accorde à cette personne. Qui peut dire que sa vie a plus ou moins de valeur que celle d'un autre ? »  
De nombreuses interventions approuvent cette notion et font ressortir que l'aspect humain et

relationnel doit primer sur l'aspect technique d'évaluation.

« Une heure = une heure » peut constituer une bonne référence d'évaluation des échanges dans l'esprit du respect des personnes, en permettant de prendre en compte l'aspect relationnel et humain.

Une certaine unanimité semble s'être faite sur cette notion, lorsque l'atelier se transforme en divers petits groupes de discussion.

---

**2007**

## **La monnaie fondante**

### **Atelier d'une vingtaine de personnes animé par Eliane BOUDET (SEL de Toulouse):**

#### **Objet du questionnement de l'atelier : la monnaie fondante peut-elle être un moyen de redynamiser l'activité des SEL ?**

Cette question trouve son origine dans une raréfaction des échanges observée par Eliane dans le SEL de Toulouse. Elle se demande si c'est un phénomène spécifique aux SEL urbains ou si c'est plus général ; et s'il serait intéressant d'instituer un principe de monnaie fondante pour inciter les membres à plus d'échanges.

Intervention de plusieurs Sélistes qui estiment qu'il y a effectivement plus de richesse d'échanges lorsque le SEL comporte à la fois des ruraux et des urbains en raison d'une plus grande diversité de biens et services proposés. Les échanges en milieu urbain sont davantage des petits services et de la convivialité et ne sont pas toujours répertoriés dans les feuilles d'échanges.

Joël (qui vient d'un SEL d'une ville de banlieue du Nord de la France) a constaté également une raréfaction des échanges au sein de son SEL au bout d'un an et demi environ, après une activité intense de type vide-greniers au départ. ==> Ils ont pris contact avec Armand TARDELLA qui les a initiés au système inventé par Sylvio GESSEL dans les années 30 ; ils ont ensuite conduit une réflexion sur la mise en place d'une monnaie fondante qui les a conduits à décider d'un prélèvement annuel de 5% sur chaque compte. Les échanges ont été immédiatement multipliés par trois. Puis ils sont passés à une double incitation :

- prélèvement de 5% pour ceux qui échangent ;
- prélèvement de 10% pour ceux qui n'échangent pas (Pas de prélèvement pour ceux qui ont un solde négatif).

Mais ce système a produit de l'insatisfaction dans la mesure où il taxait plus ceux qui apportaient le plus au SEL et il apparaissait décourageant pour les nouveaux ==> retour à une taxe de 5% pour tous.

Suite à cela un nouveau SEL a été créé (DYONISEL), qui a supprimé la monnaie fondante et a instauré un prélèvement mensuel de 25 unités par compte, en grande partie utilisé pour attribution à ceux qui s'occupent activement du SEL.

**Que met-on sous l'appellation « monnaie fondante » ?**



Par opposition au système monétaire courant qui encourage la thésaurisation, c'est une monnaie qui perd une quotité de sa valeur si on ne l'utilise pas, ceci afin qu'on ne cherche pas à l'accumuler. C'est la circulation qui lui permet de garder sa valeur.

Ghislaine, du SEL de Saint Marcelange, se réfère aux travaux de l'économiste DE RUDDER qui explique que l'argent, étant devenu dans notre société une valeur en soi, on s'est mis à thésauriser et à spéculer et il a perdu sa fonction de moyen d'échanges.

Daniel, de la Dordogne, ajoute que l'argent ainsi thésaurisé ne sert pas dans l'économie et bloque les échanges. L'idée de la monnaie fondante au sein des SEL est d'accélérer la vitesse de circulation des unités par une incitation à leur liquidation. Il pense qu'il nous faudrait nous engager vers une rupture complète vis à vis du système économique traditionnel. Quand on évoque les prélèvements sur les comptes des adhérents au titre de la monnaie fondante, il émet l'idée de parler de « participation » plutôt que de « taxe ».

Hélène se demande quelles sont les modalités de prélèvement de 3%, 5% pour ces contributions au sein des SEL et s'interroge sur leur caractère inégal ou arbitraire.

Joël explique qu'au sein de son SEL, celui qui gagne beaucoup d'unités à certains moments peut retarder la remise de son bon afin de ne pas payer cette contribution. Ceci suscite beaucoup de controverses entre les participants de l'atelier car il n'est pas facile de déterminer des paliers.

Hélène pour sa part pense que les échanges ne doivent pas être dynamisés par des incitations de type monétaire mais par le lien qui se crée autour de ceux-ci.

Nicole, du SEL de Chalon sur Saône, explique qu'on a supprimé la comptabilité classique et qu'on s'est tourné vers un système plus informel sans que cela semble avoir de conséquences sur le nombre d'échanges réalisés.

Eliane pour sa part pense que l'incitation à l'échange peut passer par la crainte de voir ses grains de sel fondre en cas de non utilisation.

Joel se demande comment on peut réaliser des investissements en se tournant vers un système qui ne pratique pas d'intérêts.

Daniel renvoie aux systèmes de l'économie solidaire du type de la NEF. S'ensuit un débat sur les différences entre la NEF et le Crédit Coopératif.

**Quelles sont les principales causes de la réduction des échanges au sein des SEL ?** Michel, du SEL de Clermont Ferrand, pense qu'il y a là un phénomène similaire à celui des vide-greniers : les gens ramènent leurs stocks à plusieurs reprises et s'ensuit un désintérêt. Pour sa part il a beaucoup d'unités car il est très actif et s'interroge parfois sur la façon de diminuer ses stocks d'unités.

**Quelle utilisation du pourcentage prélevé sur les comptes des SEListes au titre de la monnaie fondante ?**

Dans le SEL de Joël, on indemnise les membres qui prennent une part active dans le fonctionnement du SEL en leur remettant des unités.

Manuel, du SEL de Blois précise que les unités des SEL ne sont pas une monnaie mais des unités de

reconnaissance de l'échange effectué.

Ghislaine explique que dans les expériences de type monnaie fondante de l'après-guerre la monnaie n'était ni récupérée ni redistribuée. Manuel lit un extrait de Science et Vie sur l'expérience de Lignères en Berry où il est montré que le principe de la monnaie fondante est à la base du combat contre la thésaurisation.

Eliane soulève le problème de la moindre quantité d'unités en circulation en cas de non redistribution.

Ghislaine pense que ça ne pose pas de problèmes si les échanges sont nombreux. Daniel pour sa part pense qu'il y a un problème avec la richesse qui se détruit (denrées périssables) et s'interroge sur la nature de la vraie richesse et le problème de la production de biens dans les SEL qui nous incite à mener une réflexion sur le don et l'échange.

Michel pense que nous devons être vigilants par rapport aux termes que nous employons : richesse, troc, etc... ne sont pas des termes neutres. Comment estimer les biens produits ?

On cite un exemple de monnaie fondante utilisée au cours de l'InterSEL de Salvagnac : 400 unités avaient été créées fictivement et attribuées à chacun, perdues à la fin de l'interSEL si elles n'avaient pas été utilisées. S'ensuit un débat sur l'inflation des unités dans les SEL

Un participant illustre la différence entre valeur d'usage et valeur marchande en citant l'exemple de l'essence au Bénin. La moitié, en provenance du Nigéria voisin, est vendue en commerce parallèle au bord des routes et voit son cours fluctuer en fonction des décisions sur la politique des prix du pays *(mais je ne suis pas sûre d'avoir bien compris ce que cette personne a voulu dire !)*

### **Eliane revient au questionnement de départ en se demandant si l'instauration d'une monnaie fondante permettra plus d'échanges**

L'important c'est que dans leur tête les gens comprennent que ce n'est pas bien d'accumuler ; qu'on n'est pas fautif de ne pas avoir d'argent en banque, répond un participant

Mais le fait de vouloir redynamiser les échanges ne va-t-il pas à l'encontre de notre souhait de ne pas créer de sur-consommation ?

Yves, du SEL de Chalon sur Saône estime que non car on fait souvent des échanges avec des choses qui ont déjà été utilisées ou avec des produits fabriqués localement.

Quelqu'un d'autre souligne que la multiplication des échanges contribue à créer du lien, à revaloriser des produits inutilisés quelque part ; il est souligné que si l'on a trop d'unités, on peut aussi bouger avec la route des SEL ou s'enrichir de pratiques nouvelles avec la route des stages ;

que les échanges donnent une valeur aux objets, une valeur d'usage.

**Informations diverses** sur des réseaux utilisant des systèmes monétaires parallèles, mais pas forcément dans l'esprit des SEL :

- à Berlin l'existence d'une monnaie parallèle non spéculative mais officielle quand même et convertible en euros ;
- la « monnaie attribuée » des grandes surfaces sous forme de bons d'achats ou réductions à utiliser avant des dates définies ;
- le réseau W.I.R (issu d'une banque coopérative suisse )qui semble même faire concurrence au franc suisse ?
- un essai à Nice de tantine entre commerçants, complétée par des échanges avec des invendus ;
- Les « barters » des grands groupes capitalistes qui ne sont rien d'autre que la mise en place de trocs leur évitant de payer des impôts ;

Mais ces systèmes sont souvent limités par l'impossibilité de faire des crédits.

**Questions subsidiaires :**

Que se passerait-il si le monde entier fonctionnait sur un système SEL ?

Quid des gens qui ne peuvent échanger, qui ont besoin d'assistanat ?

· ***bibliographie***

Philippe DERUDDER : « Les 10 plus gros mensonges sur l'économie » « Rendre la création monétaire à la société civile : vers une économie au service de l'homme et de la planète »

· ***Filmographie :***

« La double face de la monnaie »

(compte rendu effectué par Marie Noelle Lavigne, du SEL de Chalon sur Saône, secrétaire de séance....

qui autorise toute modification pour les informations incomplètes ou erronées qui y figureraient)

2008

## Réflexion sur la valeur des échanges

samedi 23 août 2008 - matin

**Animateurs** : Philippe (SEL de Brest)

**Prise de notes et compte-rendu** : Véronique C (Nan'Terre de SEL, activité de l'Association « Consommer et Echanger Autrement à Nanterre (CEAN) » - [nanterredesel@hotmail.fr](mailto:nanterredesel@hotmail.fr) - 93)

**Compléments au compte rendu** : Yvonne D (SEL 93 Centre de Bondy) et Christophe B (SEL de Strasbourg)

**Nombre de participants** : 16

L'animateur a constaté que, depuis 2 ou 3 ans, il y aurait un début de dérive des SEL dont les membres restent conditionnés par l'économie conventionnelle et imprègnent le vocabulaire SEListe d'un vocabulaire marchand par les termes "acheter", "vendre", "qu'as-tu acheté à la BLE ?", "c'est quoi ton tarif ?", "tu l'as eu cher ?", etc. au détriment de la notion d'échanges.

On peut alors se questionner : la "monnaie SEL" deviendrait-elle une monnaie marchande ?

### Pratiques dans la comptabilité des échanges

La formule du carnet JEU (Jardin d'Echanges Universel – carnet téléchargeable sur le site de la Route des Stages en cliquant sur la page : <http://route.stages.free.fr/EchangerFacile.html> puis "carnet du JEU") permet d'échanger au-delà du local et apporte la solution à la difficulté de gestion de la comptabilité centralisée. La règle du JEU est de ne pas être en négatif.

De plus en plus de SEL abandonnent la comptabilité centralisée pour adopter la comptabilité autonome via un carnet (souvent ce carnet JEU est adapté au SEL local) sur lequel chaque échange est noté par son partenaire. Certains SEL acceptent le transfert d'unités si la comptabilité est centralisée : transfert d'unités entre le compte de son SEL local et le compte spécifique aux échanges avec d'autres SEL.

Cette comptabilité autonome (transcription sur un carnet) ne permet aucune visibilité dans les échanges.

Il semblerait que les SEL dans les villes sont plus attirés par la comptabilité centralisée contrairement à ce qui se pratique dans les campagnes où les gens se repèrent et se connaissent mieux. Ce type de comptabilité permet d'éviter les "profiteurs", mais, finalement, être "débiteur", est-ce être "profiteur" ?

D'après Maurice (SEL de Dijon), le SEL c'est la tribu du petit village, c'est l'entraide et le SEListe arrête de compter dans le détail ses échanges. En zone urbaine, le SEListe ne connaît plus très bien les gens qui ne sont plus de sa tribu. D'ailleurs, tout SEL de plus de 100 personnes devient assez difficile à gérer.

Robert (SEL de Grenoble), évoque le passage de la batteuse dans les villages agricoles de l'Isère où chaque agriculteur devait une journée à l'autre agriculteur quelle que soit la surface à moissonner... des échanges vrais mais inégaux.

L'intérêt de la comptabilité centralisée est de voir si les gens échangent, donc si le SEL fonctionne, mais souvent, les personnes effectuent l'échange sans le noter. Si certains

trouvent cela dommage d'autres diront que l'intérêt est que les gens échangent et que le SEL facilite ces rapports.

La comptabilité centralisée permet, également, au comptable d'effectuer une "feuille de soldes", généralement transmise à chaque membre avec une indication du nombre des échanges réalisés et du solde restant de chacun des membres. Certains ne sont pas à l'aise avec cette transparence des échanges et des comptes, ils considèrent cette pratique comme une intrusion et une révélation aussi gênante que s'il s'agissait de leur "compte en banque". Donc, certains SEL ne publient pas les comptes tout en gardant une comptabilité centralisée.

Par ailleurs, certains SEL proposent des bonus, c'est-à-dire des unités en plus pour ceux qui échangent beaucoup (que ce soit en positif ou en négatif) : cette pratique peut être appréciée par certains mais critiquée par d'autres qui la trouveront similaire à une "prime" qui n'est pas dans l'idée du SEL.

Si des SEL n'acceptent pas le troc ni le don, d'autres critiquent fortement cette censure qui peut bloquer les échanges, le but étant de les inciter et non de les interdire.

**Jean-René parle du S.E.L. "P.O.I.V.R.E." à Toulouse (Pour une Organisation Interactive Valorisant la Réciprocité des Echanges - <http://www.lepoivre.org/>), qui fonctionne avec un carnet d'échanges. Il précise, qu'une fois par an, les membres se retrouvent dans un café et regardent les montants dans les colonnes débit et crédit. Dans l'idée que l'une doit au moins être égale à 50% de l'autre pour un équilibre relatif, ils essaient de comprendre, si ce n'est pas le cas, ce qui peut bloquer dans les échanges du SEListe.**

Ainsi, les fonctionnements et les interprétations des diverses pratiques se déclinent avec de fortes variations selon les SEL.

### **Valeur des échanges**

Généralement, une charte avec une base indiquant les principes à suivre dans les échanges est remise aux nouveaux adhérents. Mieux le SEListe sera accompagné au début de son adhésion sur l'esprit du SEL, plus il se détachera des valeurs monétaires mais c'est variable selon qui le reçoit.

Au SEL de Dijon, l'accompagnateur de nouveaux membres (le parrain) va se voir attribuer 120 grains pour cet accompagnement.

La valeur d'un échange entre SEListes est généralement déterminée "de gré à gré" mais certains SEL imposent : 1 heure = 60 unités comme La Route des SEL qui détermine : une nuitée = 60 unités pour tous.

Le débat reste entier sur le fait que la seconde de vie de l'un vaut la même seconde de vie de l'autre car, là aussi, les avis divergent et certains voient même le "gré à gré" comme une pratique capitaliste : "un timide ne fait pas le poids devant une grande gueule". Pourtant, d'autres diront que le "gré à gré" n'est pas utilisé dans les entreprises ou milieux "capitalistes" qui, eux, négocient et où le plus offrant emporte le marché. De façon générale, le faire-savoir et la discussion sur d'éventuelles tensions permet de les "apaiser en groupe" et le "gré à gré" n'est valable que s'il est basé sur la confiance.

Mais le "gré à gré" est aussi bien utile pour ne pas dépouiller, en grains de SEL, un

SEListe qui a un besoin d'un service sur une journée entière ou plus comme, par exemple, une garde d'enfants. Un forfait de 50 unités la journée, par exemple, ou un montant convenu sur une base "raisonnable" pourrait être pratiqué.

Dans le cas d'un "litige" dans un échange, le conseil d'administration (ou équipe d'animation du SEL) peut être sollicité pour aider à estimer la valeur de l'échange ou même geler l'échange si le cas ne se résout pas.

Quoiqu'il en soit, il est important de se préoccuper de la valeur de convivialité et du nombre des échanges.

### **Dérives observées**

Il est utile de rappeler que les services dans le cadre du SEL doivent rester temporaires et ne pas inciter à prendre le travail des autres : une garde d'enfants régulière et répétée ne doit pas être acceptée dans le cadre du SEL mais entrer dans un contexte amical. Idem pour des services dans la continuité de son métier qui ne doivent être effectués qu'en règle avec la loi (paiement de taxes de l'Etat) et pour cela, certains déclarent leurs gains en unités SEL.

Le SEL n'a pas vocation à se substituer à certains métiers ou services sociaux. Si les personnes veulent échanger des services liés à leurs métiers ou des services répétitifs, ils ne doivent pas le faire dans le cadre du SEL mais c'est positif si ces échanges se font, c'est que l'amitié s'est créée.

La monnaie a été inventée, au départ, pour pouvoir échanger avec des inconnus et ne plus mettre de données affectives dans les échanges. Le SEL permet de recréer la solidarité entre les gens ne se connaissant pas avant et lorsqu'ils deviennent amis, s'ils ne comptabilisent plus, alors on peut y voir un succès du SEL. La société ira beaucoup mieux lorsqu'il n'y aura plus besoin de créer des SEL.

Lors des BLE, pour l'échanges de biens, il est plus difficile d'estimer le nombre d'unités et il est choquant de voir que celles et ceux qui ont de belles affaires n'hésitent pas à les proposer à un nombre d'unités élevé. Mais, paradoxalement, les valeurs baissent dans d'autres BLE. Ainsi, les expériences diffèrent d'un SEL à un autre.

Lors de stages, certains multiplient les heures passées par le nombre de personnes, ce qui est considéré comme un abus. Ils doivent plutôt diviser ce temps par le nombre de participants. C'est-à-dire que pour 5 participants à une animation d'une heure, ce n'est pas  $5 \times 60 = 300$  unités pour l'animateur du groupe mais bien 60 unités de compte pour l'animateur soit 12 grains pour chacun des 5.

**Restons vigilants au vocabulaire écrit dans les catalogues : indiquer "aide juridique" et non pas "conseil juridique", sinon les avocats pourraient attaquer les SEL en justice. Idem pour le mot "médical" et "thérapeutique".**

Framboise (SEL d'Amiens) rapporte que, dans son SEL, ce sont des personnes différentes à chaque fois qui rédigent les comptes-rendus de réunion, pour que chacun ait le pied à l'étrier de temps en temps, ainsi que le rôle d'animateur qui est tournant. Ces travaux de rédaction peuvent être gratifiés par des grains de SEL. Le SEL ne doit pas être mené façon D.R.H., attention aux dérives autoritaires de certains présidents.

### **Comment sortir de ce système marchand ?**

Serait-il possible de sortir de ce système marchand et de ne noter que le nombre d'échanges effectués ? Ce pourrait être une ouverture à l'abondance car quand on ne cherchera plus à profiter, il n'y aura plus de "plus fort", "plus riche" et il sera possible de se défaire de ce système lié à la concurrence, la valeur, etc.

En fait, historiquement et empiriquement, il s'avère que l'on ne peut avoir de liens privilégiés qu'avec un petit nombre de personnes. Un SEL de plus de 100 personnes est difficile à gérer au niveau de la comptabilité et des échanges eux-mêmes. Il ne s'agit plus d'entraide possible entre un petit nombre qui se côtoie et apprend à se connaître.

De plus, si on déclare qu'une minute vaut une unité, ni plus, ni moins, on ne valorise pas ce temps passé par rapport à l'activité proposée. Par exemple, si on dit qu'une heure de nettoyage de vitres vaut une heure de cours d'informatique, il y a égalité sur le temps passé mais y a-t-il égalité sur la valeur "matière grise" ?

Et pour les biens, comment équilibrer entre la valeur d'un pot de confiture et d'un meuble ? Il y a constamment ce besoin de donner une valeur par une monnaie, qu'elle soit marchande, SEL ou autre.

Certains SEL n'hésitent pas à utiliser les unités de temps pour échanger des objets en se basant sur le temps passé pour produire l'objet échangé (vêtement, meuble, ou autre).

Ainsi, certains s'accordent à dire que, pour toutes ces raisons évoquées, **"le simple calcul du nombre d'échanges"**, permettrait de ne plus utiliser le vocabulaire "marchand".

### **La note philosophique clôturant la discussion**

Nous sommes tous confrontés à la nature humaine qui a besoin d'être éduquée : mais dans quel sens ? Dans quelle philosophie ? Et par qui ?

La nature humaine n'est pas figée, elle ne fait qu'évoluer pour retrouver le lien entre tout car tout est interdépendant. L'individualisme est synonyme d'auto-suicide car le bien commun apportera le bien individuel et non l'inverse. Ainsi, cette évolution nous conduit à nous débarrasser de nos frontières, nos scléroses pour tendre vers le bien commun. L'humanité est censée, comme la nature, s'orienter vers l'équilibre car sans se recentrer, elle est vouée aux dérives et c'est bien connu : "on ne récolte que ce que l'on sème".

Les échanges constructifs et positifs qui ont été effectués durant cette semaine de rencontres INTERSEL, peuvent nous laisser croire que nous irons "finalement" vers cet état d'esprit d'utiliser une monnaie non marchande et que le vocabulaire "marchand" sera banni à jamais des SEL.

**Nous avons seulement besoin d'un peu de temps pour y parvenir.**

---





